

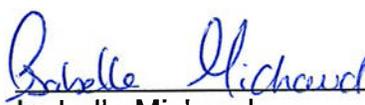
AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donnée par la soussignée, ISABELLE MICHAUD, greffière-trésorière de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière:

Est donné aux personnes et organismes intéressés par un règlement modifiant le règlement n°394 concernant la taxation 2024 de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

1. **QUE** lors de la séance extraordinaire tenue le 8 février dernier, le Conseil de la Municipalité a présenté le projet de « **Règlement n° 395 – Modifications du règlement de taxation 2024** ».
2. **QUE** ce règlement sera adopté lors de la séance extraordinaire du 12 février 2024 à 17 h 30;
3. **QUE** le projet de règlement peut être consulté par tout intéressé aux heures régulières de bureau, à l'édifice municipal situé au 395, chemin des Sables Est, Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Donné à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, ce 9^e jour du mois de février 2024.

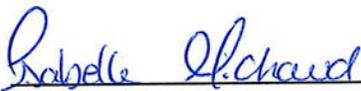


Isabelle Michaud,
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, ISABELLE MICHAUD, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut mentionné, en affichant une copie sur le site Internet de la Municipalité.

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT, CE 9^e JOUR DU MOIS DE FÉVRIER 2024.



Isabelle Michaud,
Directrice générale et greffière-trésorière